



**RAPPORT DE LA FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL**

**CENTRE PEDAGOGIQUE ET THERAPEUTIQUE DE DOMBRESSON**

**EXERCICE 2019**

139e RAPPORT ANNUEL

## MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL

Au 31 décembre 2019

M.	Richard BARZE, architecte, président, Cernier	dès 2005
Me	Jean-Marc TERRIER, notaire honoraire, vice-président, Cernier	dès 1997
Mme	Mireille BELTRAME, administratrice, Dombresson	dès 2013
Mme	Christine FISCHER, infirmière, Saules	dès 2009
Dr	Jean-Louis GIOVANNONI, médecin, Dombresson	dès 2001
Dr	Pierre-Alain KRAMER, médecin-dentiste, Chézard	dès 1997
M.	Sébastien MARTI, pharmacien, St-Blaise	dès 2017
Dresse	Stéphanie MAULER, psychiatre, Neuchâtel	dès 2001
Mme	Yvette PAROZ VEUVE, greffière, Savagnier	dès 2009
Mme	Anne-Christine PELLISSIER, Engollon (pour la commune de Val-de-Ruz)	dès 2013
Mme	Laurence PERRIN, conseillère communale, Cortaillod	dès 2010
M.	Jean-Bernard STEUDLER, agriculteur, Chézard	dès 2013

### Représentants du Service de Protection de l'Adulte et de la Jeunesse :

- M. Christian FELLRATH, chef de service
- M. Luca FUMAGALLI, adjoint au chef de service

### Représentants de la direction :

- M. Jean-Marie VILLAT, directeur
- M. Vincent PERRIN, sous-directeur
- M. Patrick MELICHAR, administrateur
- M. Matthieu PINSARD, adjoint de direction
- M. Abderrahman CHIBOUT, adjoint de direction

### Représentant du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence :

Dresse Hélène BEUTLER, médecin-chef

### Représentants du personnel :

- M. Silvio ARCELASCHI, responsable bâtiment
- M. Gustavo RUEGGER, éducateur

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Par testament du 2 juillet 1864, François-Louis Borel a institué l'Etat de Neuchâtel héritier de ses biens, à charge de les affecter à une œuvre d'utilité publique désignée par le Grand Conseil.

Aux termes d'un décret du 19 novembre 1873, le Grand Conseil décide de consacrer ces biens à la fondation d'un asile pour l'enfance malheureuse.

Le 17 juin 1876, il arrête que l'asile en question sera établi à Dombresson et charge le Conseil d'Etat de pourvoir à l'acquisition des terrains nécessaires.

A l'origine, les hôtes de l'institution étaient dans leur quasi-totalité des orphelins. Certaines transformations profondes intervenues dans notre société au cours de ces dernières décennies, ont eu pour conséquences la réduction progressive du nombre des orphelins et leur remplacement par des enfants inadaptés (enfants nés hors mariage, de parents divorcés, enfants atteints de troubles du comportement ou de débilité mentale). Dès lors, la nécessité s'est fait sentir au cours des dernières années de spécialiser nos institutions pour enfants et adolescents, ceci afin d'en tirer le maximum d'avantages, de résultats et d'efficacité. Cette évolution a encore été accélérée par l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité.

Depuis 1967, au lieu d'être ouvert à tous les enfants orphelins ou abandonnés comme le voulait à l'origine le législateur, le Centre pédagogique de Dombresson s'est donc spécialisé dans l'accueil, le traitement, l'instruction et la formation d'une catégorie déterminée d'enfants, à savoir ceux souffrant de troubles du comportement.

En 1995, le Centre pédagogique est devenu Centre pédagogique et thérapeutique reconnu comme station de formation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents par la Fédération des Médecins suisses.

## RAPPORT DU PRÉSIDENT 2019

En préambule de mon rapport de Président de l'année dernière, j'évoquais mon souci et mon impression de me répéter quelque peu d'année en année.

Cette année, en revanche, ce ne sera pas le cas en raison des événements de l'année écoulée et plus particulièrement du sinistre qui se déroula dans la soirée du vendredi 21 juin 2019 et qui impactera gravement le fonctionnement de l'institution pour la deuxième moitié de l'année.

En effet au matin du 22 juin je découvrais l'ensemble de nos bâtiments, avec des sous-sols totalement inondés, des planchers de rez-de-chaussée couverts d'eau et de boue où s'activaient déjà des entreprises de nettoyage, maniant force jets, pelles et balais, avec une impression d'action dérisoire par rapport à l'ampleur des dégâts et du nombre de locaux et d'installations souillés ou hors d'usage. Un saisissement, un sentiment de cataclysme, renforcé par la présence d'un petit résident, quelque peu désorienté, qui me guidait à travers son groupe en se demandant de quoi sera fait son avenir immédiat. Toutes les installations électriques hors d'usage, plus de courant non plus, un réseau d'eau potable inutilisable par la crainte d'être contaminé, plus de chambres froides, de congélateurs, une chaufferie principale neuve et mise en service quelques jours auparavant, totalement détruite. Un découragement certain, sachant que les travaux de rénovation en cours devraient être stoppés et retardés, prolongeant ainsi l'organisation parfois difficile de déménagements provisoires des groupes afin d'exécuter les travaux intérieurs indispensables, selon un planning longuement étudié.

C'était sans compter sur la formidable volonté de tout le personnel de l'institution qui a dépensé une énergie folle pour remettre en marche le fonctionnement de l'institution, même sans électricité autre que celle produite par des générateurs, même sans eau chaude, même sans cuisine, même sans..... la liste serait tellement longue et non exhaustive. Sans intention de vouloir lister les démarches effectuées, les fréquentes séances organisationnelles, les mesures mises en place sur le terrain, le souci de la sécurité, l'administration, les requêtes financières auprès des assurances, je ne peux que m'incliner devant tant d'opiniâtreté de tous les collaborateurs, sous l'égide d'une Direction sereine et motivée devant l'obstacle. Au nom du Conseil de Fondation et en mon nom personnel, c'est donc un immense **MERCI** que nous adressons à tous les acteurs de cette « renaissance » qui laissera malheureusement encore quelques cicatrices. Un grand merci également au bureau d'architecture responsable de l'organisation des travaux de rénovation et aux membres de la Commission de construction qui ont su remettre l'ouvrage sur le métier.

De même, j'adresse ma reconnaissance à l'Etat de Neuchâtel, par la voix de Madame La Conseillère d'Etat M. Maire-Hefti et du SPAJ, qui nous a assuré de son soutien logistique et financier, en cette première année de fonctionnement issu d'un contrat de prestations.

Heureusement, et comme je l'ai déjà mentionné plusieurs fois, la fondation fonctionne bien, grâce à la cohésion de l'équipe éducative, enseignante et administrative, pleinement soutenue par sa direction, et qui malgré les aléas de la nature, a pleinement et remarquablement accompli son travail. J'y associe volontiers la participation de tous les membres du Conseil de Fondation, soutien à la bonne marche de l'institution et à qui j'adresse mes sincères remerciements.

L'année qui nous attend sera également chargée, par la poursuite et fin des importants travaux en cours, l'établissement du bilan découlant des conséquences du sinistre décrit précédemment et surtout la mise en place d'une commission chargée d'anticiper l'organisation au sein du Conseil de Fondation, de la perspective du passage à la retraite du Directeur et du départ du Président au printemps 2021.

## RAPPORT DU DIRECTEUR

L'année 2019 s'est révélée une année très particulière pour la vie de notre Fondation, notamment du fait des inondations qui nous ont fortement impactés le 21 juin.

### **Mais préalablement, quelques mots sur la vie de la maison :**

Notre politique institutionnelle consiste toujours à placer l'enfant au centre de notre réflexion, à intégrer de manière toujours plus intense les droits de l'enfant à notre pratique et à en faire la promotion au sein des diverses équipes. Cette volonté, dont j'ai déjà abondamment parlé dans le cadre du rapport annuel 2018 s'exprime toujours davantage, constituant un challenge très intéressant mais aussi un défi parfois complexe. En effet, partir du fondement qu'un enfant n'est en principe jamais exclu de notre institution nous oblige à une "gymnastique" permanente. Il s'agit d'une part d'assurer un suivi de tous les enfants et d'autre part de concilier cette volonté avec les réalités des éducateurs et des enseignants, tout en intégrant les projets dans une organisation supra-institutionnelle qui inclut entre autre les OPE (Offices de Protection de l'Enfant) et les APEA (Autorités de Protection de l'Enfant et de l'Adulte).

### *Les groupes éducatifs*

Le travail individualisé au sein des groupes se poursuit en développant davantage encore le passage, parfois, de grands adolescents vers des prises en charges autres que l'internat. Ces autres formes de placement peuvent être constituées de retours en famille accompagnés par des PCE (prise en charge extérieure) ou par des suivis NET (niveau élevé de tolérance), voire encore de passages en studios de divers types. Le fondement que constitue le placement individualisé est maintenant bien intégré par tous les groupes éducatifs. Les éducateurs participent, par la formulation de propositions de prises en charge "sur-mesure". Ils co-construisent des projets pour les enfants dont ils ont la charge. Ceci ne nous dispense pas, bien sûr, de toutes les exigences liées au fonctionnement d'une institution, des besoins de s'ajuster en permanence sur la justesse de nos actions, généralement en incluant l'ensemble du réseau, de partager et de trouver des consensus au sein des équipes et de l'institution au sens large.

Aux cinq groupes éducatifs s'ajoute, pour ce secteur, la permanence éducative. Ce lieu d'accueil souvent individuel s'adresse à des enfants en souffrance ou en difficulté momentanée qui ont parfois besoin d'un "sas" transitoire. Elle est située dans un appartement spacieux au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment de la direction. Cette permanence, mise en place il y a maintenant plusieurs années, constitue un moyen de travail particulièrement utile pour contribuer au maintien d'une sérénité suffisante dans une institution qui accueille des enfants parfois en grande difficulté, qui peuvent avoir tendance à "pousser dans leur limites" les adultes qui les prennent en charge. C'est un des moyens dont la pertinence est désormais confirmée, pour favoriser des actions respectueuses des enfants et diminuer le risque de contre-violence institutionnelle, auquel une structure comme la nôtre peut aisément se trouver confrontée.

Merci aux équipes éducatives pour leur action quotidienne en faveur de nos enfants.

### *L'école*

Nos classes, que ce soit les classes de cycle 1, 2 ou 3, voire le secteur de préformation, n'échappent pas à la réalité suscitée. Assurer un enseignement de qualité constitue une gageure quotidienne pour chaque enseignant. En effet, si des problèmes d'apprentissages dans les classes publiques trouvent souvent des réponses aidantes au travers des moyens octroyés par les BEP (besoins éducatifs particuliers), les difficultés auxquelles nous sommes confrontés sont autres. En effet, les problèmes de comportements, les troubles oppositionnels ou autres attitudes particulièrement perturbantes en classe, créent des difficultés pour lesquelles nous cherchons en permanence des réponses adaptées et respectueuses de l'enfant. Je le disais dans le rapport 2018, nous avons parfois à prendre en charge des enfants, petits ou grands, qui expriment leur souffrance par des crises, parfois violentes et pour d'autres presque quotidiennes. Ces comportements rendent le travail scolaire particulièrement difficile à construire et impliquent des moyens d'appui aux enseignants. L'équilibre entre la gestion des

problèmes comportementaux et le respect des objectifs d'enseignement demande un engagement particulièrement fort de la part de chaque titulaire de classe. Afin de tendre vers cet objectif, les enseignants peuvent faire appel à la permanence éducative d'une part, mais également à la "structure éducative". Cette structure, intégrée au collège, offre sur les heures scolaires et de manière définie un appui aux enseignants. Celui-ci est pensé sous une forme individualisée ou au sein d'un petit groupe d'enfants, temporairement accueillis en un lieu où la dimension d'apprentissage scolaire, même si elle demeure présente, ne constitue plus l'objectif principal. Cette structure est encore en phase d'élaboration, afin de la rendre la plus aidante possible pour les enfants et pour les enseignants.

### *L'équipe thérapeutique*

Le travail s'est poursuivi à pleine satisfaction dans le secteur thérapeutique, tout en regrettant qu'un des médecins n'a, pour des raisons médicales, plus pu offrir ses prestations et n'a pas pu être remplacé. Cependant les divers thérapeutes (pédopsychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotricienne, art-thérapeute) constituent une équipe qui participe activement à l'ensemble de nos accompagnements d'enfants, soit directement par des prestations avec les enfants, soit à distance par l'apport d'un regard différent et toujours complémentaire sur les modalités de prise en charge développées. Je les remercie vivement pour leur appui permanent.

### *Les secteurs administratifs et des services généraux*

Ces deux derniers secteurs ont été mis fortement à contribution suite aux inondations. Je relève l'engagement exceptionnel que chacun a présenté pour aider à dépasser une situation hors norme à l'été 2019, comme j'en parle plus loin dans ce rapport. Encore un grand merci à toutes et tous.

### *Conclusion*

De manière générale donc, notre Fondation poursuit son chemin avec conviction, en développant des processus souvent innovants d'accompagnement des enfants, tant au sein des groupes ou de l'école que dans les offres alternatives qui émergent. Je remercie ici l'ensemble des collaborateurs/trices pour leurs efforts permanents en faveur de nos enfants.

### **Et le 21 juin...**

C'est un réel drame qui s'est joué le soir du 21 juin à Dombresson et dans les villages de l'extrémité de la vallée. La conjonction des éléments a produit, en quelques heures, une crue des cours d'eau qui a littéralement inondé toutes les habitations des villages de cette partie du Val-de-Ruz, emportant les voitures sur son passage, emplissant d'eau et de boue toutes les caves et rez-de-chaussée d'immeubles, coupant toute électricité et créant un chaos impressionnant dans la région.

Pour ce qui concerne la Fondation Borel, l'eau a inondé tous les sous-sols de tous les bâtiments, détruisant du même coup l'intégralité de ce qui y était entreposé. En voici l'expression transmise aux membres du conseil de Fondation quelques temps après cet épisode dramatique :

*"Nous avons terminé l'année scolaire dans des conditions de logements et de vie difficiles : pas d'électricité sauf peu à peu par des prises provisoires, pas de frigo, pas de congélateur, pas d'eau chaude durant une semaine environ, des camions, des pompes pour vider les caves, toutes remplies à 100% d'eau sale. L'institution était une vraie fourmière, bâtiments d'exploitation comme du patrimoine, dans laquelle travaillaient des dizaines d'intervenants, pompiers d'abord, puis protection civile, entreprises de nettoyages, autres entreprises, ECAP, assurances, etc...."*

*Dans ce cadre quelque peu surréaliste, l'encadrement des enfants s'est toutefois effectué presque "normalement". Un groupe éducatif a dû être évacué. Nous avons été obligés de déplacer les enfants dans un appartement malheureusement lui-même en travaux, du fait*

de la rénovation énergétique en cours dans 4 des bâtiments d'exploitation. Dans ce lieu temporairement dépourvu d'isolation, la température était extrêmement élevée... notamment durant les jours de canicule qui ont précédé les vacances.

Mais nous avons eu une très belle cérémonie de fin d'année, au milieu des anciens bâtiments, face à l'ancienne direction, d'où on ne voyait presque pas la « fourmilière ». Ce moment a aidé à passer le cap de l'urgence.

Actuellement, les travaux de remise en fonction de l'électricité avancent à grand pas et nous avons l'espoir d'avoir à nouveau du courant électrique pour la rentrée de mi-août. Il en est de même de la sécurité incendie, en grande partie hors d'usage.

Les travaux de rénovation ont dû, eux, être tout d'abord stoppés, pour reprendre progressivement."

Et à fin 2019, nous avons pu constater les énormes efforts de chacun pour tendre à nouveau vers un fonctionnement "normal" de notre institution, fonctionnement qui malgré les travaux, les dégâts encore très visibles, les déménagements, les modifications d'affectation de nombreux lieux, les dossiers depuis 1880 tous détruits... avait repris un rythme satisfaisant.



*Vue de l'institution quelques secondes avant que l'électricité ne s'éteigne pour plusieurs semaines le 21 juin au soir  
(photo par le téléphone portable de Jean-Marie Villat)*

Espérons que 2020 ne nous confrontera pas à de tels problèmes... mais à l'heure où j'écris ce rapport, soit en mars 2020, nous venons d'être atteint par la pandémie Covid19... qui à son tour bouleverse absolument tout. Mais cela fera partie du prochain rapport annuel.

Aussi c'est en adressant un profond remerciement au personnel de tous les secteurs de l'institution, aux organes extérieurs avec lesquels nous collaborons pour les enfants, notamment les OPE, les APEA, le SPAJ, le CNPea et toutes les personnes qui nous ont aidés à gérer ces heures difficiles au sein des divers services de l'Etat, des

assurances concernées par les inondations, au bureau DeBiase Architecture Sàrl, à la commune de Val-de-Ruz, à la protection civile, etc., que je clos ce rapport annuel 2019 sans oublier bien sûr un grand merci aussi aux membres de notre Conseil de fondation et notamment à son Président, M. Richard Barzé, pour le soutien permanent qu'il nous a réservé tout au long de l'année.

Jean-Marie Villat, Directeur

## RAPPORT DU MÉDECIN (CNPea)

La collaboration CPTD-équipe thérapeutique s'est poursuivie en 2019, avec de bons résultats. L'institution n'a pas été directement touchée par les diverses réformes dans le Canton de Neuchâtel (arrêté de loi cantonale sur les institutions du 30 août 2017 et Feuille de route du service de protection de l'enfant et de la Jeunesse (SPAJ 2018) et a pu continuer son activité avec, per total, le même nombre de places de placement pendant l'année civile 2019, à la différence d'autres foyer qui ont dû vivre une réorganisation radicale.

L'équipe thérapeutique du CPTD est une équipe pluridisciplinaire, formée en 2019 de :

- 2 orthophonistes (Mmes C. Bourquin et I. Baumberger),
- une psychomotricienne (L. Chuard),
- deux psychologues (A Novatti et L Bertetti) et 1-2 pédopsychiatres (pour un 170 % CNPea)- Dr C. Dos Santos (jusqu'en été 2019) et Dr A Tiulete
- à cela se rajoute une animatrice en art-thérapie, Mme Catherine Rawyler.

Le travail de l'équipe CNPea consiste à donner un avis consultatif lors des entretiens d'admission d'un enfant au CPTD, de participer à la construction d'un projet pédagogique-thérapeutique et éducatif pour l'enfant, en étroite liaison avec la direction, les éducateurs, l'AS, l'enfant et sa famille et éventuellement les autres thérapeutes impliqués, selon les besoins de l'enfant. Ensuite, de poser une indication thérapeutique, si nécessaire, et d'assurer le suivi individuel, familial ou institutionnel du jeune. Un accent particulier est mis sur les échanges réguliers entre les divers professionnels, afin d'assurer une cohérence des soins dispensés avec le reste de la prise en charge pendant le placement de l'enfant. Des suivis orthophoniques (en individuel ou en petit groupe), des bilans et/ou suivis en psychomotricité (en individuel et parfois en bifocal avec un autre thérapeute), ainsi que du travail en art-thérapie, individuel ou en groupe sont des autres volets thérapeutiques qui peuvent être indiqués pour certains enfants. Une collaboration avec l'infirmière du foyer permet de faire le lien avec le cabinet de médecin généralistes de Dombresson (Dresses Kanazoé et Dresse Guinot). Nous référons si nécessaire, des enfants pour des bilans en ergothérapie sur le Val de Ruz (cabinet de Mme Guy de Fontainemelon).

Le CPTD est une institution ouverte à des projets novateurs, qui permettent à l'enfant de bénéficier d'un placement et de soins « sur mesure ». Ainsi, l'équipe thérapeutique est sollicitée pour donner son avis sur différentes mesures et adaptations qui sont parfois proposées par le foyer ou pour participer à des groupes de travail internes au foyer.

Pendant l'année 2019, des changements au niveau de la direction ont impliqué un travail avec plusieurs référents de direction pour les différentes situations d'enfants et cela est devenu une habitude depuis.

Des incidents n'ont pas manqué, comme l'inondation des bâtiments du CPTD, en été 2019, qui a nécessité des adaptations rapides de l'institution en réponse aux besoins des enfants et des familles (déplacement des groupes, travaux de réfection, solutions pour le chauffage, l'alimentation en électricité, stagnation et reprise des travaux d'isolation des bâtiments etc). L'équipe thérapeutique n'a pas été directement touchée par ce sinistre, mais a essayé de soutenir les enfants et adultes inquiètes par ces événements, selon leurs besoins.

Le départ de la Dresse Dos Santos a été compensé par une augmentation temporaire des % des deux psychologues, en attendant une solution à plus long terme.



Les enfants ont été accompagnés par l'équipe thérapeutique lors des départs d'éducateurs (vers d'autres institutions ou à la retraite), afin qu'ils puissent apprendre comment manifester leurs émotions de manière socialement adaptée.

Mme Rawlyer a continué son travail enthousiaste en art-thérapie et des enfants du CPTD ont gagné le concours d'alu en 2019.

Nous remercions à tous les professionnels du CPTD et à tous nos collègues thérapeutes du centre pour leur ouverture au dialogue et leur créativité dans la recherche de solutions, de manière solidaire, en toute situation.

Alina Tiulete, Pédopsychiatre

**LISTE DES EMPLOYEURS AYANT COLLABORÉ  
AVEC DES ÉLÈVES DE LA FONDATION F.-L BOREL EN 2019**

<b>Entreprises</b>	<b>Métier exercé</b>	<b>Lieu</b>
<b>3<sup>ème</sup> Avenue</b>	Esthéticienne	2000 Neuchâtel
<b>A la Carte salon de coiffure</b>	Coiffeuse	2000 Neuchâtel
<b>Amivet Sàrl</b>	Assistant vétérinaire	2000 Neuchâtel
<b>Beausite Automobile</b>	Mécanicien de maintenance	2053 Cernier
<b>Boucherie Centrale</b>	Boucher	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>Boulangerie Stucker</b>	Boulangier	2056 Dombresson
<b>Buschini SA</b>	Peintre en bâtiment	2000 Neuchâtel
<b>Carrosserie Thierry Barth</b>	Peintre en carrosserie	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>Centre dentaire de Peseux</b>	Assistante dentaire	2034 Peseux
<b>Châtelain Info</b>	Informaticien	2300 Chaux-de-Fonds
<b>Coiffure du Château</b>	Coiffeuse	2013 Colombier
<b>Crèche Barbapapa</b>	Educateur de la petite enfance	2046 Fontaines
<b>Crèche les Bou't'en train</b>	Educateur de la petite enfance	2316 Les Ponts-de-Martel
<b>Crèche des Moussaillons</b>	Educateur de la petite enfance	2074 Marin
<b>Crèche de Sorimont</b>	Educatrice de la petite enfance	2034 Peseux
<b>CSV (école primaire)</b>	Educatrice de la petite enfance	2053 Cernier
<b>Doumène Christophe Peinture</b>	Peintre en bâtiment	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>Electropro SA</b>	Electricien de montage	2053 Cernier
<b>Etablissement horticole Angeloz Sàrl</b>	Horticulteur	1782 Belfaux
<b>Fondation La Résidence</b>	Cuisinière	2400 Le Locle
<b>F. Gabus SA</b>	Installateur sanitaire	2043 Boudevilliers
<b>Garage Châtelain</b>	Mécanicien de maintenance	2056 Dombresson
<b>Helvetia Polissage</b>	Polisseur	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>Home des Lilas</b>	Assistant en soins communautaires	2054 Chézard
<b>Home des Trois Portes</b>	Assistante en soins communautaires	2000 Neuchâtel
<b>Home Le Logis</b>	Cuisinier	2056 Dombresson
<b>Immocolor SA</b>	Peintre en bâtiment	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>Imprimerie des Montagnes Neuchâteloises</b>	Imprimeuse	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>Kaufmann &amp; fils SA</b>	Gestionnaire du commerce de détail	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>La Croisette</b>	Cuisinière	2400 Le Locle
<b>La Parenthèse accueil parascolaire</b>	Educatrice de la petite enfance	2024 St-Aubin-Sauges
<b>La Petite Maison de Frontenex</b>	Educatrice de la petite enfance	1207 Genève
<b>Le Mikado accueil parascolaire</b>	Educatrice de la petite enfance	2000 Neuchâtel
<b>Luc Rouiller Sàrl</b>	Constructeur métallique	2053 Cernier
<b>Marc Favre Menuiserie Sàrl</b>	Menuisier	2054 Chézard

<b>Melectronics</b>	Gestionnaire du commerce de détail	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>Metro Boutique</b>	Gestionnaire du commerce de détail	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>Migros MM</b>	Gestionnaire du commerce de détail	2053 Cernier
<b>P.-A. Stauffer SA</b>	Peintre en bâtiment	2000 Neuchâtel
<b>Perrinjaquet Peinture</b>	Peintre en bâtiment	2316 Les Ponts-de-Martel
<b>Pharmacie Marti</b>	Assistante en pharmacie	2053 Cernier
<b>Pharmacie Plus</b>	Assistante en pharmacie	2052 Fontainemelon
<b>Pharmacie Tripet</b>	Assistante en pharmacie	2000 Neuchâtel
<b>Richer Auto</b>	Mécanicien de maintenance	2043 Boudevilliers
<b>Sébastien Croset entreprise sanitaire</b>	Installateur sanitaire	2046 Fontaines
<b>SPA</b>	Gardien d'animaux	2013 Colombier
<b>Sylvain Jaques Paysagisme</b>	Paysagiste	2056 Dombresson
<b>Vein'art Sàrl</b>	Menuisier	2300 La Chaux-de-Fonds

**ÉPHÉMÉRIDE ANNÉE 2019**

14 janvier	Éducation routière pour les élèves des classes internes de 8 à 11H
25 au 26 janvier	Vente du mimosa
16 au 20 mars	Camp de ski pour les élèves des classes internes et semaine sportive pour ceux de la Préformation
17 avril au 22 mai	Tour du canton de Neuchâtel: 6 étapes de course à pied (Kids'tour 12 élèves/Walking 8 élèves)
5 juin au 3 juillet	Trans-Neuchâteloise : course de VTT, 5 étapes le mercredi soir (Grand tour 1 élève)
24 mai	Conseil de fondation
21 juin	Inondations à Dombresson et dans les villages de l'extrémité de la vallée
24 au 28 juin	Semaine verte pour les élèves qui fréquentent le cycle 3 du CSVR
3 au 5 juillet	Tour du lac en vélo pour les élèves de la Préformation
3 juillet	Fête de fin d'année scolaire au boulodrome de Dombresson
5 juillet	Remise de diplômes pour les manifestations sportives.
5 juillet	Cérémonie de fin d'année scolaire et remise des attestations pour les élèves de la Préformation
15 au 19 juillet	Camp d'été institutionnel à Strasbourg
5 au 9 août	Camp d'été institutionnel en Isère
24 août	Sortie du personnel
2 au 6 septembre	Classes vertes des classes internes et semaine hors cadre de la Préformation
3 octobre	Torrée du collège
8 novembre	Conseil de fondation
6 décembre	Saint-Nicolas.
19 décembre	Noël de la Fondation Borel

## ÉTAT DU PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2019

### DIRECTION ET ADMINISTRATION

M.	VILLAT Jean-Marie	directeur
M.	PERRIN Vincent	sous-directeur
M.	PINSARD Matthieu	adjoint de direction
M.	CHIBOUT Abderrahman	adjoint de direction*
M.	MELICHAR Patrick	administrateur
Mme	LANGEL Lise	secrétaire*
Mme	GIROUD Cindy	secrétaire*
Mme	IZZO Eva	apprentie employée de commerce

### PERSONNEL ENSEIGNANT

Mme	DONATI Sara Linda	institutrice*
Mme	DUPRAZ Virginia	institutrice*
Mme	FABIANI Paola	Institutrice*
M.	GROB Laurent	instituteur
Mme	GOBAT-MATTHEY Lysiane	maîtresse ACO*
M.	MONTERO Juan-Marco	instituteur
Mme	PONTES Lucia	maîtresse ACO*
Mme	RYGAS Sandy	institutrice*
M.	SCHAER Olivier	instituteur
Mme	TALOVIC Mirsada	institutrice*
Mme	ALESSI Joanna	intervenante socio-éducative*
Mme	SAUTER-MCDOWELL Anna	Intervenante socio-éducative*

### PERSONNEL EDUCATIF

Mme	AEBERLI Sephora	éducatrice*
M.	ALVES GUERRA Telmo	éducateur*
Mme	ARMELLINO Francesca	éducatrice*
Mme	BORER Elisa	éducatrice*
Mme	CHALLANDES Valérie	éducatrice*
M.	CHIBOUT Abderrahman	éducateur de studios*
Mme	CUENAT Anita	éducatrice*
Mme	DE GIORGI Agnès	éducatrice*
M.	DUARTE Tiago	éducateur *
M.	FERUGLIO Johann	éducateur*
M.	GEISER Alexandre	éducateur/resp. orientation professionnelle
Mme	GOBAT-MATTHEY Lysiane	éducatrice*
Mme	GUYOT BRAICHET Corinne	éducatrice*
M.	HABEGGER Benoît	apprenti assistant socio-éducatif (ASE)
Mme	HENCHOZ Jaya	éducatrice*
M.	LACREUSE Jean-Philippe	maître socioprofessionnel
M.	MERROUCHE Nourdine	éducateur*
Mme	MICCIO Anna	éducatrice*
Mme	MOSSET Mélanie	éducatrice*
Mme	PERRET Bilitis	éducatrice*
Mme	PONTES Lucia	éducatrice*
Mme	RAWYLER Catherine	éducatrice/animatrice atelier d'art-thérapie*
M.	RHAZI Abderrahmane	éducateur*
M.	RUEGGER Gustavo	éducateur*
Mme	STEINER Yanick	éducatrice*
M.	THIERRY Jérémy	éducateur*

**PERSONNEL EDUCATIF (veilles et service de permanence éducative)**

Mme	AEBI Gabrielle	veilleuse*
Mme	BESANCET Annette	veilleuse*
Mme	CUCHE Audrey	veilleuse*
Mme	GACHET Marianne	veilleuse*
Mme	GRAU Floriane	service de permanence éducative*
Mme	JEANRICHARD Marilynne	veilleuse*
Mme	MARTINELLI Virginie	veilleuse*
Mme	REMY FLAIG Anne-France	service de permanence éducative*

**PERSONNEL DE MAISON**

Mme	AMEZ-DROZ Gisèle	aide-concierge*
M.	ARCELASCHI Silvio	concierge/responsable technique bâtiments
Mme	BRUGES NIETO Lucy	couturière*
Mme	CAVALER Valentina	aide concierge*
Mme	GREMAUD Micheline	cuisinière/aide de cuisine*
M.	JACOT Denis	aide concierge*
M.	JUTZI Johnny	concierge/responsable des extérieurs
Mme	MATHYS Rosmarie	lingère
Mme	NAINE Marie	apprentie cuisinière
Mme	PERRIARD Catherine	aide de cuisine*
M.	URFER Philippe	cuisinier*
Mme	VILLAT Josiane	infirmière*

**EQUIPE THERAPEUTIQUE**

## a) Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence

Dresse	TIULETE-SIMION Alina	pédopsychiatre*
Mme	BERTETTI Lucilla	psychologue*
Mme	NOVATTI Audrey	psychologue*

## b) Psychomotricité

Mme	CHUARD Laura	psychomotricienne*
-----	--------------	--------------------

## c) Orthophonistes

Mme	BAUMBERGER Isaline	orthophoniste*
Mme	BOURQUIN Céline	orthophoniste*

\* *temps partiels*

## LISTE DES DONS EN ESPÈCES ET EN NATURE

### Exercice 2019

#### Dons en espèces

ASSOCIATION LE FOUR À PAIN	768.00
BOURQUARD A. / ANMEA	3'000.00
CHAÎNE DU BONHEUR	15'000.00
DEUIL R. AUBRY	973.20
FONDATION PIERRE MERCIER	15'000.00
CARROSSERIE DE LA PASSION	250.00
COMPAGNIE DE THÉÂTRE "LE POULAILLER"	130.00
DAMES BRUNCH	100.00
FAMILLE LANGEL	100.00
FAMILLE RACINE S. et R.	100.00
GYM HOMMES DOMBRESSON	200.00
LES ANISETIERS	90.00
MARTINELLI V.	87.50
OPPLIGER S.	100.00
PHILIP MORRIS PRODUCTS SA	2'527.95
RACINE S.	50.00
SERVICE BÉNÉVOLE DU VAL-DE-RUZ	50.00
SOMMER R. et M.	50.00
UNION DES PAYSANNES NEUCHÂTELOISES	50.00
<b>Total en CHF</b>	<b>38'626.65</b>

#### Dons en nature

- BOUCHERIE SCHWARTZ, Les Geneveys-sur-Coffrane, pour avoir donné gracieusement une partie de la marchandise composant l'apéritif offert à notre institution par la Commune de Val-de-Ruz suite aux tragiques inondations du 21 juin 2019
- CARROSSERIE DE LA PASSION SA, Yves Rémy, Dombresson, évacuation des véhicules non désirés stationnés sur notre site fermier
- COMMUNE DE VAL-DE-RUZ, pour avoir offert à notre institution l'agape initialement prévue en fin de séance du Conseil général du 24 juin ; un geste de solidarité fort apprécié suite aux tragiques inondations du 21 juin 2019
- Feu CUCHE Laurent, Le Pâquier, démolition du silo de notre ferme
- EMERY-MARCHAND Jeanine, Marin, confection de pulls et bonnets au tricot
- FALLET Valérie, Peseux, vêtements
- GROUPE E SA, Granges-Paccot, adaptation à la baisse du prix de la facture pour l'alimentation urgente en électricité de notre institution suite aux inondations du 21 juin 2019
- KAUFMANN Angelina, Rochefort, vêtements, chaussures, livres et CD's
- VILLAT Séverine et Jan, Fontaines, télévision
- WILDHABER Natacha et Jean-Pierre, Corcelles, canapés et lits